

QUIZZ

- 1 En quelle année a été inauguré l'Espace Culturel, ancienne Ferme Franchomme (voir plaque)?
☐ 1980 ☐ 1999 ☐ 2000
- 2 Le Château de la Marquise a été détruit pendant la guerre par :
☐ Un bombardement aérien
☐ L'explosion d'un dépôt de munitions
☐ Un tremblement de terre
- 3 Quelle course internationale appelée aussi « L'enfer du Nord », passe par le Boulevard Clémenceau?
☐ Les 4 jours de Dunkerque
☐ Le Paris-Roubaix
☐ Le Tour de France
- 4 Quel est le nom du jardin familial rencontré sur le parcours?
☐ Jardi'j'hem
☐ Le Jardin des 3 fermes
☐ Les Potagers de la Biodiversité
☐ Les Jardins populaires de Roubaix
- 5 Quelles essences rencontre-t-on sur la haie?
☐ Prunellier
☐ Renouée du Japon
☐ Lilas
- 6 Le site du Clos de la Source était à l'origine :
☐ Un relais pour chevaux
☐ Une ancienne brasserie
☐ Une guinguette
- 7 Quelle est le nom de la rivière qui coule derrière l'ancienne Auberge d'Hempempont ?
☐ La Deûle ☐ La Marque ☐ La Lys
- 8 En quelle année a été construite la Teinturerie Declercq? (Observez bien la cheminée!)
☐ 1860 ☐ 1899 ☐ 1914
- 9 Selon la légende, combien d'enfants avait la famille Catrice, qui était propriétaire de la maison qui abrite l'Hôtel de ville?
☐ 5 ☐ 10 ☐ 12
- 10 Dans quel lieu se déroulent tous les ans les festivités de Hem en fête?
☐ Jardin des perspectives
☐ Parc de la Mairie
☐ Salle des fêtes



www.ville-hem.fr
contact@ville-hem.fr
Tél. 03 20 66 58 00

Conception, réalisation : Ville de Hem. 2014 - Papier recyclé

Ville de Hem



RANDONNÉE PÉDESTRE



• Boucle : 4 km



• Départ : Ferme Franchomme, Hem



• Balisage : jaune



• Durée : 45 min à 1h10

L'avis du randonneur :

Boucle semi-rurale,
à vocation historique, sans difficultés.

Boucle La Tribonnerie



RANDONNÉE PÉDESTRE
Boucle de la Tribonnerie
4 km

➔ Départ :
Ferme Franchomme, Hem
➡ Balisage jaune
🕒 Durée : 45 min à 1h10

— Continuité d'itinéraire
✂ Mauvaise direction
⇄ Changement de direction

- 1 Démarrez votre circuit au Centre Culturel de la Ferme Franchomme, ancienne ferme rénovée qui abrite aujourd'hui les activités artistiques, culturelles et créatives de la ville.
- 2 Prenez à gauche la rue du Général Leclerc, puis à 160 mètres tounez à droite rue Victor Hugo. Des anciens bains douches municipaux y avaient été construits en 1927. Remontez la rue, et tournez à gauche, rue de Beaumont. Sur votre gauche, à 450 mètres, était situé le château de la Marquise, dont on peut encore observer le mur d'enceinte et le pigeonnier.
- 3 Tournez à droite rue de la Tribonnerie, puis à gauche Boulevard Clémenceau, sur 400 mètres. C'est dans cette rue qu'en 1907 a été construit l'Observatoire astronomique d'une circonférence de 30 mètres par Robert Jonckheere.
- 4 Prenez à gauche le chemin, situé juste après l'usine Damart.
- 5 Empruntez le chemin de randonnée, et longez le Jardin familial des Potagers de la Biodiversité, ancré dans le paysage agricole du territoire Hémois. Sur votre gauche se situe la ferme de Monsieur Louis Jonville.
- 6 Prenez la rue de Croix. Passez devant le Clos de la Source, ancienne ferme brasserie Leclercq. Continuez un peu plus loin et découvrez la Chapelle Sainte Thérèse, inscrite au titre des monuments historiques. Vous pouvez admirer les vitraux réalisés par Alfred Manessier et la sculpture d'Eugène Dodeigne.
- 7 Continuez votre chemin, vous trouverez au carrefour Hempeponto, l'auberge du même nom, où étaient autrefois dégustées des fritures d'anguilles, pêchées dans la Marque. Prenez à gauche, vous découvrirez la cheminée de 25 mètres de l'ancienne teinturerie des frères Declercq datant de 1899. Pour suivre rue du Général Leclerc sur 800 mètres jusqu'à l'Hôtel de Ville. Cet axe accueillait autrefois la ligne de tram Leers-Lille.
- 8 Arrêtez-vous devant l'Hôtel de ville, ancienne maison de maître ayant appartenu autrefois à la famille Catrice, et son annexe la Citadelle. N'hésitez pas à faire un petit tour dans le parc arboré situé derrière la mairie. Continuez enfin sur la rue du Général Leclerc, jusqu'à votre point de départ : la Ferme Franchomme.



⚠ Attention à la faune, la flore et l'environnement ! Suivez les sentiers balisés et respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.